

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



**MINISTRE, DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

CABINET

**DECLARATION
JOURNEE NATIONALE DE LA SOLIDARITE
(JNS)**

THEME : « La solidarité, une valeur citoyenne
pour une côte d'Ivoire paisible. »

25 AOÛT 2019

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers compatriotes,

La Côte d'Ivoire célèbre ce 25 août 2019, la
Journée Nationale de la Solidarité.

Cette journée vise, chaque année, à célébrer et à inscrire, dans la conscience collective, la solidarité en tant que valeur sociale cardinale, gage d'une paix sociale durable, condition sine qua non d'un développement durable.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers compatriotes,

La culture de la solidarité a toujours fait la force de nos sociétés, en termes d'entraide et d'assistance mutuelle pour un mieux-être partagé et contribue au renforcement de la cohésion sociale. En effet, pour une société nationale harmonieuse, nul ne doit être laissé pour compte.

C'est donc à juste titre que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, accorde une importance particulière à la solidarité, en tant que mécanisme de réduction des inégalités et instrument d'inclusion sociale. La mise en place du Programme Social du Gouvernement (PS GOUV), doté d'un budget de 727,5 Milliards de francs CFA, en est une parfaite illustration.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers compatriotes,

L'édition 2019 de la Journée Nationale de la Solidarité sera célébrée autour du thème « **La solidarité, une valeur citoyenne pour une Côte d'Ivoire paisible** ».

En effet, à côté de la solidarité du Gouvernement traduite dans les programmes et actions des

différents ministères techniques, vient en complément la solidarité citoyenne dont la promptitude dans les moments de sinistres et de catastrophes permet de sauver des vies et d'apporter l'assistance humanitaire nécessaire à la gestion des situations d'urgence.

Ce thème est une interpellation, à la fois individuelle et collective, qui traduit l'importance que constitue la solidarité, appréhendée comme valeur centrale de renforcement de la cohésion sociale et d'édification d'une société de paix durable dans notre pays.

C'est le lieu d'adresser les remerciements du Gouvernement aux citoyens, aux agences humanitaires, en particulier aux agences du Système des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales nationales et internationales, aux entreprises du secteur privé et à toutes les

bonnes volontés pour leur présence constante aux côtés de l'Etat.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers compatriotes,

L'atteinte de l'émergence, que vise notre pays, reste largement tributaire de notre volonté commune d'avancer ensemble, de vivre ensemble, dans le respect de nos différences et de nos diversités. A cet égard, la synergie d'actions de toutes les composantes de la nation ivoirienne apparaît comme l'incubateur propice à la concrétisation de ce désir de bâtir une société prospère et unie.

Au nom du Gouvernement, je voudrais lancer un appel à tous les citoyens et habitants de Côte d'Ivoire, à la société civile et au secteur privé pour une mutualisation des efforts à l'effet de consolider l'édifice de la solidarité agissante.

Nous devons agir ensemble pour allonger davantage la chaîne de solidarité et d'union pour bâtir une nation forte, unie et prospère.

Je vous remercie.

Professeur Mariatou KONE

**Ministre de la Solidarité, de la
Cohésion Sociale et
de la Lutte contre la Pauvreté**